

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN MOBIL - HOME

- ▶ Heures d'arrivée au mobil home le samedi à partir de 15 heures.
- ▶ Heures du départ du mobil home le samedi avant 10 heures.
- ▶ La location ne devient effective qu'après confirmation et réception des sommes indiquées au contrat et couvrant les acomptes.
- ▶ Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas être cédée ou sous-louée à un tiers.
- ▶ Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du loueur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au bailleur.
- ▶ Le loueur doit aviser le bailleur de tout retard éventuel de son arrivée, afin de conserver la location, par téléphone au 06.85.37.05.60. A défaut, la location devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur le contrat et le règlement intégral des prestations demeure exigé.
- ▶ En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée prévue, les arrhes seront remboursées. Passé ce délai, les sommes versées resteront acquises.
- ▶ **Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison.**
- ▶ Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal.
- ▶ Renvoyer les deux exemplaires du contrat au bailleur, dûment complétés, datés et signés. L'un d'eux sera renvoyé au loueur, par retour et signé par le bailleur.
- ▶ La location est à la disposition du loueur, pour la durée du séjour prévu, et est sous son entière responsabilité.
- ▶ **Une caution de 200 euros sera exigée à la remise des clés pour dégradation du mobil home.**
- ▶ **Et une caution de 80 euros pour la carte magnétique et le ménage.**
- ▶ **Elles seront restituées le jour du départ sous déduction des détériorations constatées ou des ustensiles ou matériels manquants ET SI LE LOCATIF DU BAILLEUR EST PRET A ETRE RELOUE IMMEDIATEMENT ,NETTOYAGE FINAL EFFECTUE (W.C, VAISSELLE ET REFRIGERATEUR PROPES) ne nécessitant aucune intervention de femme de ménage.**
- ▶ Dans le cas où ces recommandations ne seraient pas suivies, une retenue de 50 euros sera faite sur la caution à titre de dédommagement.
- ▶ Après présentation de la location, le loueur dispose de 2 heures pour signaler les manquements à l'inventaire ou défauts éventuels relevés.
- ▶ Le loueur est prié de ne rien apposer sur les murs ou cloisons.
- ▶ Les couettes, les alèzes et les oreillers ne doivent pas servir à d'autres usages que pour les lits (pique-nique, repassage, etc...).
- ▶ Les parents sont responsables des dégâts causés par leurs enfants.
- ▶ **Les animaux ne sont pas acceptés.**
- ▶ **Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur affiché en différents points du camping.**
- ▶ Le bailleur ne pourra être en aucun cas être responsable des pertes d'objets personnels, vols, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers, à leurs biens (dont véhicule) pendant leur séjour.
- ▶ Aucune toile de tente, caravane ne sont acceptés sur l'emplacement du mobil home.

Signature du bailleur

Signature du loueur

Camping « LE TRIANON »  
\*\*\*\* Grand Confort  
95 rue du Maréchal Joffre  
85340 OLONNE SUR MER

MR SIMON Alain  
15 Avenue de la résidence  
92160 Antony

### CONTRAT DE LOCATION

(À remplir et à retourner à Mr SIMON)

Entre le bailleur :  
Monsieur Simon Alain, domicilié 15 Avenue de la Résidence, 92160 Antony

Et le loueur :  
Nom et prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : ..... Portable : .....

Date d'arrivée : ..... Date de départ : .....  
Nombre d'adultes : .....  
Nombre d'enfants de moins de 5 ans : .....  
Nombre de véhicules : ..... Immatriculation : .....  
.....

#### **Demande de réservation**

Du ..... (Après 15 heures)  
Au ..... (Avant 10 heures)  
Camping LE TRIANON, Olonne sur mer, emplacement 142 B.

J'ai pris connaissance de vos conditions de location, imprimés au verso, et je déclare les accepter.  
En outre, je m'engage à payer mon séjour pour le nombre de jours réservés.  
Ci joint un chèque d'arrhes de 50% du montant totale, le solde étant payable à l'arrivée.

Montant de la location par semaine : ..... Euros  
Montant total du séjour : ..... Euros  
Montant des arrhes à verser : ..... Euros

MR SIMON  
Mobile : 06-85-37-05-60  
Email : [Locatmobilhome@free.fr](mailto:Locatmobilhome@free.fr)  
Site Internet du Camping : <http://www.camping-le-trianon.com/>

Fait à ..... Le .....

Signature du bailleur :

Signature de loueur  
Suivie de la mention « lu et approuvé »